

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EQUIPEMENTS DE L'INDUSTRIE ET SERVICES »
en abrégé « ELIS-GROUP »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
KENEYA en face l'imprimerie Lyonnaise, Lot 99, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EQUIPEMENTS DE L'INDUSTRIE ET SERVICES » en abrégé « ELIS-GROUP »

Objet : vente quincaillerie générale,
réalisation des travaux de plomberie et d'électricité, vente de vente de matériels industriels et de produits métallurgiques
vente de transmission de puissance et accessoire
boulonnerie, chaudronnerie, soudure industrielle et pétrolière
importation et exportation de tous produits et de marchandises
vente et location de véhicule et engins, constructions et aménagements de bâtiments de bureaux
travaux publics, vente de terrains et aménagements fonciers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
KENEYA en face l'imprimerie Lyonnaise, Lot 99, Ilot 57

Dirigeant(s) M KOUMAN SERGE ANICET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11824 du 21/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74456/GTCA/RC/2022 du 21/12/2022

